



**Ligue Occitanie
Jeu de Balle au Tambourin**

Cahier des charges

Organisation Phases Finales Coupe Nelson PAILLOU 2025

Article 1 : Dates de la Manifestation

La compétition se déroule les **9 et 10 août** suivant un programme des rencontres et les conditions ci-après énoncés.

Article 2 : Participants à la manifestation (selon les saisons) :

Tirage au sort lors d'une réunion de la commission sportive du lundi 3 Mars 2025, puis poursuite de la compétition selon le schéma préétabli lors de ce même tirage.

Article 3 : Programmes des rencontres :

Le programme des rencontres est établi par la LOJBT au moins 1 mois avant le début de la manifestation. Il est communiqué au club organisateur et diffusé aux différentes équipes.

Article 4 : les Engagements de la LOJBT

- Désigne et prend en charge les arbitres des demi-finales et finales ;
- Prend en charge les Trophées et récompenses ;
- Prend en charge et gère les invitations ;
- Prend en charge les relations avec la presse ;
- Prend en charge la réalisation de l'affiche de la manifestation et la transmet au club choisi après appel à candidature pour communiquer
- Désigne un de ces représentants pour procéder à la remise des trophées.

Article 5 : les Engagements du club organisateur.

En termes d'organisation :

- Désigner un responsable de la manifestation ;
- Programmer au minimum une réunion avec les dirigeants de la LOJBT afin de présenter l'organisation mise en place pour la manifestation.
- Faire valider par la LOJBT tous les documents émis à l'occasion de la manifestation. Peuvent y figurer : le club organisateur, les collectivités et les partenaires.
- Positionner les banderoles mises à disposition par la LOJBT sur les abords de l'aire de jeu à toutes les rencontres. Elles seront visibles par le public.
- Prend en charge et gère ses propres invitations ;
- Transmet à la Ligue la liste des personnalités qu'il a invitées.
- Prend en charge l'achat des balles pour la compétition (6 balles neuves par rencontre la LOJBT remboursera sur présentation d'une facture)
- Prévoir la sonorisation et un speaker (pour toutes les rencontres) présentant les joueurs et annonçant le score tout au long de la partie

En termes d'infrastructures :

- Le terrain doit être dans un état convenable :
 - Lignes visibles.
 - Filet passé avant chaque rencontre (en cas de terrain en terre battue)
 - Arrosé avant chaque rencontre (en cas de terrain en terre battue), sauf en cas d'arrêt climatique pour la sécheresse.
- Le terrain doit disposer de vestiaires équipés de sanitaires.

- Doit disposer d'une marque de dimension suffisamment grande (voir règlement FFJBT) et être situé de manière à être vu de tous (en bout de terrain)

Lors des rencontres sportives :

- Prendre en charge les boissons des équipes et des arbitres pendant et après les rencontres.
- Fournir les drapeaux de touche pour les juges de ligne.
- Désigner à minima un préposé à la marque durant chaque rencontre.

En termes d'accueil du Public :

- Respecter les conditions d'accueil du public, à savoir :
 - Les entrées à toutes les rencontres de la manifestation sont gratuites.
 - Le club pourra faire une quête pendant les rencontres et en gardera les recettes
 - Le club doit tenir une buvette et en gardera les recettes.
- Le nombre de places assises devra être suffisant :
 - 200 places environ.

Article 6 : Demandes de Subventions.

L'organisateur pourra demander des financements auprès des organismes suivants :

- Sa communauté d'agglomération ou de communes.
- Sa ville.
- Des partenaires privés.

Signature Président
Club organisateur

Denis ARRAZAT
Président LOJBT